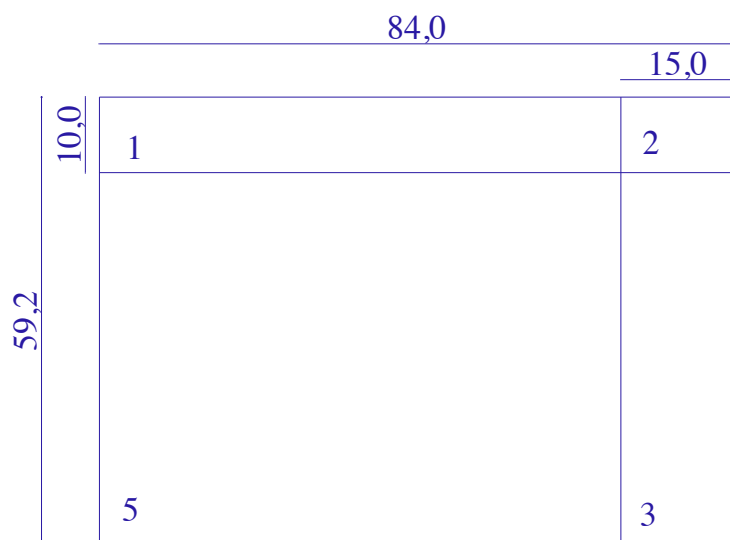


Présentation imposée des cadres du Prix
Belge de l'Architecture



1.
a.prenom et nom de l'architecte
ou de l'auteur de la réalisation
présentée.

b.adresse, téléphone, fax.,
adresse mail.

c.intitulé et localisation de la
réalisation présentée.

d.nom et coordonnées du maître
de l'ouvrage (facultatif).

2. indications réservées aux
organisateur (numéro
d'inscription, catégorie, année,
prix attribué,...).

3. et 4.textes et commentaires,
tel que:

a.description du programme et
du budget.

b.le contexte, le site,
l'environnement.

c.le parti architectural, la
solution fonctionnelle, les
options techniques.

5. et 6.illustrations graphiques et
photographiques de la réalisation
exprimant les vues extérieures et
intérieures ainsi que les éléments
déterminants de
l'environnement.
Une surface libre sera réservée
sur le pourtour.

